



PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 4 décembre 2008 à 16 h 15.

Sont présents :

M^{me} Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M^{me} Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Avis au MAMR sur le règlement n° 205-2008 de la MRC de Lotbinière

Résolution n° E-2008-100

D'émettre à la ministre des Affaires municipales et des Régions un avis favorable à l'entrée en vigueur du règlement de contrôle intérimaire n° 205-2008 de la MRC de Lotbinière relatif à la construction de résidences en zone agricole.

Référence : Mémoire du 28 novembre 2008
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Pour : M^{mes} Danielle Roy Marinelli et Anne Ladouceur de la Ville de Lévis et
M. Michel Giroux de la MRC de La Jacques-Cartier

Contre : M. François Picard de la Ville de Québec

Adoptée sur division

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Rencontre des membres du conseil d'administration

Résolution n° E-2008-101

D'autoriser le président, M. Régis Labeaume, assisté de M. Benoît Massicotte, à participer à la rencontre semestrielle des membres du conseil d'administration de l'Alliance des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Toronto les 11 et 12 décembre 2008 et à encourir les frais afférents à cette participation.

Référence : Mémoire du 26 novembre 2008
Certificat du
Trésorier : CT-2008-277
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Séance du conseil du 18 décembre 2008 - annulée

Résolution n° E-2008-102

De modifier le calendrier 2008 des séances ordinaires du conseil pour annuler la séance du conseil de la CMQ du 18 décembre 2008.

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

SECRÉTAIRE